

**COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**  
**29 avenue de Verdun**  
**63190 LEZOUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE**

**REUNION DU 28 MARS 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 28 mars, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 22 mars 2019, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents :

M. Michel MAZEYRAT	M. Bruno BOSLOUP
Mme Josiane HUGUET	Mme Monique FERRIER
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Isabelle BRACALE
M. Didier MATRAS	Mme Sophie CARRÉ
Mme Agnès LAVEST	M. Florent MONEYRON
M. Jean-Philippe AUSSET	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Aline ROCHE	M. Bernard SAXER
M. Daniel PEYNON	M. Didier BLANC
Mme Annick FORESTIER	M. Cyrille COURTY
Mme Marie-Evelyne TIZORIN	M. Bernard FRASIAK
M. Alain COSSON	M. René FAVY
Mme Marie-France MARMY	M. Yannick DUPOUÉ
M. Christian BOURNAT	M. Daniel DUVERT
Mme Catherine MORAND	Mme Laurence GONINET
Mme Sylvie ROCHE	

Votaient par procuration :

M. René GODIGNON (à M. Jean-Baptiste GIRARD)  
M. Guillaume FRICKER (à M. Christian BOURNAT)  
Mme Élisabeth BRUSSAT (à Mme Sophie CARRÉ)  
M. Thierry TISSERAND (à Mme Isabelle BRACALE)

Absents :

Mme Monique ROUGIER  
Mme Marie-France BARRIER  
M. Julien THELLIER

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Cyrille COURTY, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE - ACQUISITION D'EQUIPEMENTS NUMERIQUES - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PROGRAMME LEADER**

**MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE**  
**ACQUISITION D'EQUIPEMENTS NUMERIQUES**  
**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PROGRAMME**  
**LEADER**

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président rappelle, que la Communauté de Communes souhaite procéder à l'acquisition de matériels et équipements numériques à vocation pédagogique dans les écoles et en direction du jeune public pour la Médiathèque entre Dore et Allier ainsi que pour les Points-Médiathèques de son réseau. Les montants correspondants feront l'objet d'inscriptions budgétaires au BP 2019.

Il précise que ce programme d'acquisition est éligible au dispositif d'aide financier présenté par le Parc naturel régional Livradois-Forez – Programme LEADER 2014-2020 - Fiche action 3-1 - Développer les outils et les usages numériques,

Aussi, Monsieur le Président propose à l'Assemblée de l'autoriser à signer tous les documents permettant la demande d'aide auprès du Parc naturel régional Livradois-Forez et de solliciter la subvention la plus élevée possible.

Après en avoir délibéré, le Conseil de la Communauté de Communes DECIDE de solliciter une subvention au titre du programme LEADER pour l'acquisition de matériels et d'équipements numériques, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 1<sup>er</sup> avril 2019

Signé par Florent MONEYRON, Président.